

Image not found or type unknown



## Délai paiement indemnité de rupture

Par **mary b**, le **03/09/2019** à **08:18**

Bonjour,

j'ai fait une rupture de mon cdi à compter du 19 août 2019, le 21 j'ai touché ma paie d'un montant de 549€! Car ils ont déduit les congés payés pris en trop cependant à ce jour je n'ai toujours pas touché mes indemnités alors que j'ai reçu le papier de solde de tout compte mentionnant un paiement en date du 19 août du montant total c'est dire la paie, le solde de tout compte et mes indemnités... que dois-jefaire car je me retrouve dans une situation un peu compliqué du coup je ne peux payer mes charges et mon frigo est vide! Merci de vos réponses